

25.05.2011 - 16:55 Uhr

eonomiesuisse - Menace sur l'approvisionnement énergétique : au Parlement d'agir eonomiesuisse regrette la décision précipitée du Conseil fédéral

Zürich (ots) -

La décision du Conseil fédéral menace la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse, dans la mesure où l'on ignore encore quand et par quoi l'énergie nucléaire pourra être remplacée. De plus, une hausse des prix pèserait considérablement sur la population, l'économie et l'emploi. eonomiesuisse rejette cette décision, qu'elle juge peu sérieuse, contradictoire et irresponsable. Les solutions proposées par le Conseil fédéral ne sont pas crédibles et reposent sur des hypothèses irréalistes.

Contrairement à la stratégie énergétique menée jusqu'ici, le Conseil fédéral s'est prononcé en faveur d'une sortie du nucléaire, excluant l'option de l'énergie nucléaire et le remplacement des centrales nucléaires existantes. Celles-ci contribuent aujourd'hui à hauteur de 40 % à la production d'électricité helvétique. Il s'agira désormais de compenser, par une augmentation de l'efficacité énergétique, de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables, des importations et des énergies fossiles, la pénurie d'électricité qui découlera de la mise à l'arrêt des centrales nucléaires. À l'heure actuelle, il semble hautement improbable qu'une telle solution soit à même de remédier au problème, rien ne l'attestant de manière crédible. En effet, le temps a manqué pour examiner sérieusement les solutions alternatives possibles, les conséquences économiques et le développement, urgent, d'une stratégie énergétique globale. À cela s'ajoute que, l'économie n'a pas jusqu'ici été consultée sur le choix décisif de l'orientation future de la politique énergétique. eonomiesuisse considère donc que la décision est précipitée et qu'elle relève de calculs électoraux.

L'économie, elle aussi, soutient la promotion des énergies renouvelables dans le respect de l'économie de marché et l'augmentation de l'efficacité énergétique. Au cours de ces dernières années, elle y a considérablement contribué, en particulier dans le cadre de la collaboration avec l'Agence de l'énergie pour l'économie. Les entreprises membres de Swissmem ont ainsi réduit leurs émissions de CO₂ de 50 % par rapport à 1990 et amélioré leur efficacité énergétique de 40 %. Il importe de maintenir le cap, par le biais d'instruments volontaires de l'économie de marché. Parmi ces derniers figurent des simplifications des procédures d'autorisation pour l'utilisation des énergies renouvelables. L'énergie nucléaire doit rester disponible, à titre transitoire, en attendant que ces solutions alternatives puissent garantir la sécurité de l'approvisionnement de manière crédible et durable. En hiver, la Suisse doit déjà importer quelque 15 % de son électricité. Sachant que l'Europe sera vraisemblablement confrontée à des pénuries d'électricité à moyen terme déjà, miser sur des importations supplémentaires et accroître ainsi la dépendance face à l'étranger ne sont pas des options aux yeux de l'économie.

Les centrales à gaz influencent négativement le bilan CO₂. Des prix de l'électricité concurrentiels sont cruciaux pour l'économie suisse. Or la décision du Conseil fédéral risque de provoquer une hausse massive des prix. Les entreprises suisses, qui doivent déjà composer avec le franc fort, perdront un peu plus de leur compétitivité. Ce sont en particulier les emplois des secteurs industriels qui seront menacés. Dans l'industrie chimique et pharmaceutique, une hausse du prix de l'électricité de 1 centime par kilowattheure correspond à une augmentation de la masse salariale de 0,5 %. L'incertitude en matière de prix et de sécurité d'approvisionnement, ainsi que l'interdiction de facto d'une technologie, freineront l'innovation et les investissements en Suisse. Afin de garantir un approvisionnement électrique fiable, il sera indispensable de construire un grand nombre de centrales à gaz. Celles-ci détérioreront fortement le bilan CO₂ de la Suisse et empêcheront d'atteindre les objectifs fixés en matière de climat. Les décisions prises récemment en lien avec la loi sur le CO₂ deviendraient obsolètes. De plus, le recours accru au gaz accroîtrait les dépendances géopolitiques tant en matière d'approvisionnement que de prix.

Une légitimation par le peuple est nécessaire. Le Parlement est donc invité à trouver une solution acceptable pour l'économie et à corriger cette décision irresponsable. Cela suppose d'impliquer les organisations économiques dans l'élaboration d'une stratégie globale. Selon l'économie, la sortie définitive du nucléaire ne pourra être décidée que lorsque le potentiel des solutions alternatives disponibles aura été évalué sérieusement et que l'on connaîtra les possibilités technologiques de la dernière génération de réacteurs. Il va de soi, pour les milieux économiques, que le peuple devra légitimer l'abandon éventuel d'un approvisionnement électrique jusqu'ici fiable, concurrentiel, respectueux de l'environnement et indépendant.

Contact:

Dominique Reber, Responsable Infrastructures, environnement et
énergie : 076 405 65 85

Gerold Bühler, président : 079 406 60 13

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100625670> abgerufen werden.